

ministre du Commerce (M. Howe) vient de jour en jour nous déclarer que tout va bien. Pourtant de tous les coins du pays les cultivateurs nous écrivent afin de signaler que la situation s'aggrave sans cesse. Ils ne comprennent pas, disent-ils, sur quelles sources de renseignements le ministre du Commerce s'appuie pour transmettre à la Chambre et au pays des nouvelles aussi inexactes. J'ai ici un éditorial publié dans le *Western Producer* du 8 novembre, sous le titre: "Congestion des services d'expédition des céréales". L'auteur rend d'abord hommage au ministre du Commerce pour son activité débordante au sein du cabinet. Il ajoute ensuite:

C'est à regret que nous censurons le ministre du Commerce. Nous ne pouvons malheureusement agir autrement. Comme on l'a signalé dans la section des nouvelles,—pas n'est besoin de nous arrêter ici aux détails,—le ministre a formulé la semaine dernière une déclaration qui, il faut le déplorer, donnait un bien fausse idée de la situation en ce qui a trait à l'expédition des céréales de l'Ouest. Tout en reconnaissant que cet encombrement pose un problème, il s'est mis en frais d'élucider la question. Il semblait avoir l'impression que ceux qui s'alarment de la gravité de la situation se plaignent avant le temps et qu'ils constateraient qu'ils ne sont pas du tout menacés si seulement ils voulaient faire preuve d'un peu de patience.

Nous ne savons d'où M. Howe tient ses renseignements ni sur quelle autorité il s'appuie pour arriver à ces conclusions, mais nous pouvons lui assurer qu'il a été gravement induit en erreur. Dans de récents numéros, nous avons donné un compte rendu fidèle de la situation actuelle en Saskatchewan et nous avons joint à nos exposés des cartes géographiques détaillées. Ces documents établissent, hors de tout doute, qu'il existe en ce moment un état d'urgence et que des milliers de producteurs de céréales sont menacés d'un désastre dont les répercussions s'étendront à tout le Canada aussi bien qu'à nos clients d'outre-mer. Tout indique que cette crise, loin d'être temporaire et saisonnière, est la conséquence de lacunes fondamentales dans notre système de transport. Ces lacunes, demeurées longtemps inaperçues, se montrent maintenant au grand jour.

Il importe peu d'établir les responsabilités et de déterminer sur qui elles retombent. J'engage le Gouvernement à agir en exerçant une plus forte pression sur le régisseur ainsi que sur la Commission du blé et les compagnies de chemin de fer afin qu'on tienne au moins un plus grand compte des besoins des lignes secondaires qu'on ne l'a fait jusqu'ici depuis le début de la moisson. La catastrophe est l'une des pires qui se soient jamais abattues sur les provinces des Prairies. Jamais, par le passé, n'avions-nous eu pareille récolte! Il reste encore du blé à battre, pour une valeur de 200 millions tandis qu'il y en a pour 125 millions environ, laissé en tas dans les champs. Je ne prétends pas que le Gouvernement y puisse quelque chose, mais il pourrait sûrement faire davantage que d'émettre périodiquement des messages d'un optimisme désin-

volte dans lesquels le Gouvernement et ses tenants peuvent trouver quelque consolation mais qui n'apportent aucun réconfort au cultivateur de l'Ouest.

Un mot encore. J'ai été vivement impressionné, comme l'ont été, je le sais, tous les honorables députés de la Saskatchewan, par le nombre des députés de l'Est du Canada, siégeant dans l'opposition, qui ont publiquement accordé leur appui au projet d'aménagement de la rivière Saskatchewan-Sud. Cette attitude de leur part n'est pas nouvelle. Un éditorial du *Star Phoenix* déclare que le Gouvernement serait probablement passé à l'action si la loyale opposition de Sa Majesté avait adopté cette même attitude avant la création de la commission en cause. Les gens ont la mémoire courte. Tout au long des années et alors que M. Bracken était chef de notre parti, celui-ci a toujours donné son appui à ce projet. En février 1949,—soit il y a à peine deux ans et demi,—parlant à la Chambre des communes en présence des membres de notre parti et avec l'autorité du chef. Nous avons invité le Gouvernement à amorcer l'entreprise lui assurant notre appui. L'entreprise en effet aurait eu l'appui de tous les membres de l'opposition. C'est un article d'un vaste programme national de mise en valeur destiné à assurer la productivité de certaines zones des Prairies, en particulier de la Saskatchewan, qui d'année en année, depuis 1890, souffrent d'une sécheresse continuelle.

Au début, le Gouvernement a prétendu que les ingénieurs devaient d'abord déterminer si l'entreprise était réalisable. Divers ingénieurs, après avoir étudié l'affaire, en sont enfin venus à la conclusion il y a plus d'un an que l'entreprise est réalisable. Voici un extrait de leur rapport:

Il est possible d'irriguer quelque 500,000 acres de terre dans le centre de la Saskatchewan et de produire en même temps environ 475 millions de kilowatts d'énergie électrique par an.

Un document déposé le 29 juin 1951, en réponse à des questions que j'avais posées, exposait les avantages qu'offre l'entreprise pour la population. Jusqu'à ces derniers temps, la population de cette partie de la Saskatchewan a diminué chaque année. Les faits exposés dans le rapport des ingénieurs, précise que l'entreprise apportera à plusieurs cultivateurs une augmentation considérable de leur revenu. Elle déterminera une augmentation de la population, le repeuplement des régions abandonnées. Elle permettra d'épargner énormément au titre des secours qui se chiffrent, ces dernières années, par \$368,000. L'entreprise est nécessaire si